

Initiatives ministérielles

payée sur leurs achats de carburant, que ce soit à des fins routières ou non routières, à condition que ces achats soient faits pour l'entreprise. Les factures montreront la TPS séparément ou incorporée au prix. Dans les deux cas, les agriculteurs auront le même nombre de factures que maintenant, et il sera relativement facile de calculer la TPS sur les intrants d'entreprises, qui sera remboursable. En somme, à l'instar des autres entrepreneurs, les agriculteurs seront mieux traités sous le régime de la TPS que sous celui de la taxe sur les ventes des fabricants.

Il en résultera en somme une économie où les règles du jeu seront les mêmes pour tous, où les importations ne seront plus favorisées, mais taxées autant que les produits faits au Canada. Dans cette économie, la production des produits et services au Canada et les exportations canadiennes ne seront plus assujetties à une taxe de vente fédérale cachée. Ainsi, les Canadiens pourront mieux soutenir la concurrence, élargir leur marché et donner de l'emploi à un plus grand nombre de Canadiens.

On reproche surtout à la TPS le fait qu'elle soit une taxe supplémentaire au lieu d'une taxe de remplacement. À cet argument s'ajoute le sentiment général que tous les ordres de gouvernement, et pas seulement le gouvernement fédéral, doivent limiter leurs dépenses, cesser de faire des dépenses inutiles, mettre fin au gaspillage et ainsi de suite. Nous sommes totalement en faveur de cela. Nous sommes même prêts à soumettre une longue liste de réductions de programmes et des dépenses, qui nous ont d'ailleurs toutes valu des reproches de la part de l'opposition.

Cela m'amène à parler de la dette publique. En cinq ans à peine, nous avons converti en un excédent de 9 milliards de dollars le déficit de 16 milliards de dollars dont nous avons hérité du gouvernement précédent sur le chapitre des programmes fédéraux. Ce n'est évidemment pas suffisant, et il reste encore beaucoup à faire.

Il faut d'abord réduire le déficit annuel, pour ensuite l'éliminer et, enfin, commencer à payer le principal de la dette nationale. Celle-ci contraint le gouvernement actuel à rembourser les excédents de dépenses du passé. La dette ne disparaîtra pas comme par enchantement, et nous ne pouvons pas faire comme si elle n'existait pas. En fait, si nous ne nous attaquons pas dès maintenant au problème de la dette, nous atteindrons bientôt le point où les versements d'intérêt engloutiront une si grande part des recettes de l'État qu'il ne restera pas assez d'argent pour offrir des programmes de base aux Canadiens. C'est un problème difficile à résoudre, qui appelle des choix

difficiles. En tant que gouvernement responsable, nous pouvons combiner réduction des dépenses et augmentation des recettes en vue de réduire progressivement le déficit annuel. Par contre, nous pouvons aussi fermer les yeux sur le problème et adopter la solution sud-américaine, c'est-à-dire imprimer des billets et essayer de rembourser notre dette avec des dollars dévalués. Une politique aussi irresponsable se solderait par une inflation fulgurante, des taux d'intérêt incroyablement élevés et un chômage écrasant.

Il est encore temps de s'attaquer au problème de la dette et du déficit. Il nous faut pour cela mettre à l'épreuve la volonté et la détermination de tous les Canadiens. Au cours des cinq dernières années, nous avons pris diverses mesures pour améliorer la compétitivité du Canada sur les marchés internationaux parce que des emplois et l'avenir des Canadiens en dépendent. La réforme de la taxe de vente fait partie intégrante de cette politique.

Pour conclure, je tiens à dire qu'il est temps d'agir. Cela fait cinquante ans que l'on parle de réformer la taxe de vente. C'est assez parler. La Chambre est saisie du projet de TPS. Personne n'a pu proposer une solution de rechange utile ou prometteuse. Personne ne propose mieux. La taxe fédérale sur les ventes des fabricants doit disparaître. Tout le monde le sait. Tous les partis en conviennent. La TPS n'est peut-être pas parfaite. En fait, elle est loin d'être parfaite. Mais elle semble être la seule solution et elle vaut infiniment mieux que ce que nous avons déjà. Adoptons-là donc dans l'intérêt du Canada.

M. Pickard: Monsieur le Président, j'ai du mal à concilier deux points que mon honorable collègue a soulevés au cours de son intervention. Il dit que la taxe ne va pas accroître les recettes fédérales, puis il déclare, pour conclure, qu'elle va en fait permettre de financer les programmes entrepris et bien d'autres choses.

Étant donné que la Chambre de commerce a laissé entendre que le gouvernement avait accru ses dépenses de 50 milliards de dollars et imposé 31 hausses d'impôt au cours des cinq dernières années, comment explique-t-il cela?

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Monsieur le Président, contrairement au député, je vais m'efforcer de répondre à la question posée. La question du député est double, en fait. Si je ne m'abuse, le premier volet concerne le fait que la taxe ne devrait pas accroître les recettes fédérales et le second, notre responsabilité financière.